DELIBERATION N° 2023-01-09

EXTRAIT du REGISTREdes Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~~~~~~

OBJET: Facturation exceptionnelle d'occupation des locaux du Gymnase, salle spécialisée, du 15 au 17 février 2023 pour club extérieur à la commune

Séance du 1<sup>er</sup> février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-neuf heures et trois minutes en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-six janvier deux mille vingt-trois.

### Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

### Membres absents excusés avec pouvoir : 8

DOMINGUEZ Solange pouvoir à Mme Claire BILLON BERTHET

FORAY Gaëlle pouvoir à M. Humbert CRETIER

FUMEX Jacques pouvoir à M. Jacques DRHOUIN

GUILLERMET Maria pouvoir à M. Patrick GENOD

LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à M. Le Maire

MASSIRONI Alain pouvoir à M. Didier BOURGEAIS

PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à M. Jean-Michel CYVOCT

ZANI Sonia pouvoir à Mme Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 BOYER Corinne

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

#### Soit: 20 présents et 8 pouvoirs

**VU** la demande d'occupation exceptionnelle des locaux du Gymnase, salle spécialisée, par le Club Réveil Ambérieu gym d'Ambérieu en Bugey du 15 au 17 février 2023 pour un stage d'initiation/perfectionnement et préparation à la compétition;

**VU** la non-réservation des dits locaux par BOOST CENTER prioritaire sur les équipements sur la période du 13 au 17 février 2023,

**CONSIDERANT**, que la période d'hiver 2023 génère des charges importantes de chauffage (max 15°C), d'entretien et d'électricité pour les locaux du Gymnase, salle spécialisée,

**CONSIDERANT**, que le développement de bonne relation interclubs peut être bénéfique pour l'association hautevilloise ESHL, et est propice à créer une émulation favorable pour la progression des jeunes gymnastes, et donc que l'accueil exceptionnelle du Club d'Ambérieu contribue au nouvel élan donné à son activité.

**CONSIDERANT,** qu'il y a lieu de fixer un tarif de facturation exceptionnelle d'occupation des locaux du Gymnase, salle spécialisée, par le Réveil Ambérieu gym d'Ambérieu en Bugey du 15 au 17 février 2023 ;

Accusé de réception en préfecture 001-200086122-20230201-DE-2023-01-09-DE Date de télétransmission : 14/02/2023 Date de réception préfecture : 14/02/2023

# Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le tarif de 200 € la journée pour l'accès exceptionnel au gymnase et à la salle spécialisée pour la pratique d'activités d'initiation/ perfectionnement et préparation à la compétition, à compter du 15 février 2023 et jusqu'au 17 février 2023,
- **DIT** que les recettes en résultant seront perçues sur le budget 2023 chapitre 75 compte 752 revenus des immeubles.

## AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN



PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE LE 20/02/2023

Accusé de réception en préfecture 001-200086122-20230201-DE-2023-01-09-DE Date de télétransmission : 14/02/2023 Date de réception préfecture : 14/02/2023